

## La Ville de Magog franchit une étape importante dans la concrétisation du nouveau *skatepark*

**Magog, le 21 novembre 2023** – La Ville de Magog est heureuse d’annoncer qu’une nouvelle étape est franchie dans le dossier du *skatepark* puisque l’appel d’offres pour la réalisation des travaux de construction sera lancé dans les prochains jours. Cette infrastructure sportive, qui se trouve actuellement à proximité du stationnement Cabana, sera construite sur le site de la pointe Merry. L’octroi de contrat est prévu à l’hiver 2024 alors que les travaux de construction pourraient débuter au printemps de la même année. Il est possible de visualiser un plan d’aménagement du nouveau *skatepark* en [cliquant ici](#).

### Concept d’aménagement

La Ville de Magog a travaillé de concert avec un architecte paysager afin de s’assurer que la nouvelle infrastructure s’intégrera convenablement à la pointe Merry. La configuration du *skatepark* respecte toujours celle qui a été définie à la suite de la consultation faite auprès des jeunes en 2021. On y proposera différents modules adaptés pour les débutants et les expérimentés, et ce, tant pour les amateurs de planches à roulettes, de trottinettes et de BMX. L’ajout d’éclairage sportif et d’une petite piste de style « pump track » ainsi que l’aménagement d’une zone sans obstacle pour pratiquer les manœuvres rendront l’expérience plus agréable. Il y aura également une place publique ombragée, avec du mobilier urbain, qui deviendra un lieu de rassemblement communautaire et intergénérationnel.

Estimé à environ 3,5 M\$, le projet est soutenu financièrement par l’OBNL OSKAR par le biais d’une campagne de sociofinancement, la MRC de Memphrémagog et la Ville de Magog. Des aides financières gouvernementales pourraient également être confirmées. Le montage financier sera détaillé dans les mois à venir.

### À propos du site de la pointe Merry

Rappelons que le *skatepark* sera construit au nord de la pointe Merry, dans une zone peu exploitée. Cet espace est situé à proximité du stationnement, entre le terrain de volleyball et les pistes cyclables et piétonnières. Ces dernières seront réaménagées pour assurer une intégration optimale avec la nouvelle infrastructure sportive. L’implantation du *skatepark* a été élaborée pour optimiser l’empreinte au sol et conserver le maximum d’arbres et d’espaces verts. Des modules de jeux pour enfants de même que des installations sanitaires se trouvent à proximité.



Plus de renseignements sont disponibles en ligne au [ville.magog.qc.ca/skatepark](http://ville.magog.qc.ca/skatepark).

- 30 -

**Source et information :**

Direction des communications, technologies et services aux citoyens

Ville de Magog

819 843-3333, poste 444

